



## ***Appel à communications***

*Colloque international professionnel, scientifique et culturel  
Canada-Afrique-Amérique latine et les Caraïbes*

---

***En présentiel*** : Centre des congrès de Québec (Canada)

***Date*** : 24, 25 et 26 octobre 2024

### **Symposium**

**TITRE. L'intelligence artificielle (IA) au service de l'éducation, du droit et de la santé  
un voyage interdisciplinaire dans un monde intelligemment connecté**

- **El Hadji Yaya Koné**, Ph.D., Professeur agrégé | Faculté d'éducation, Université d'Ottawa
- Courriel : [ekone@uottawa.ca](mailto:ekone@uottawa.ca)

#### **Mise en contexte**

L'intelligence artificielle (IA) représente aujourd'hui l'une des avancées technologiques les plus prometteuses et les plus influentes de notre époque, ayant un impact profond sur tous les aspects de la société moderne (Le Cun, 2019). De la santé à l'éducation, en passant par l'industrie, le commerce, les services publics, et bien plus encore, l'IA révolutionne la manière dont nous travaillons, vivons et interagissons. Dans ce contexte, il est impératif de comprendre pleinement les implications de l'IA dans tous les secteurs de la vie afin de maximiser ses avantages tout en atténuant ses risques. C'est dans cette optique que nous proposons un symposium de deux jours sur les impacts de l'intelligence artificielle en éducation, en droit, en santé et ses implications éthiques. Bien que d'autres domaines soient également importants, ces trois secteurs sont des piliers fondamentaux de la société et les changements qui y sont introduits par l'IA touchent directement la vie quotidienne des individus, en termes d'innovations significatives et des améliorations de l'efficacité, de l'accessibilité et de la qualité des services fournis. Dit autrement, l'IA a le potentiel de transformer radicalement la manière dont l'éducation est dispensée, le droit est appliqué et la santé est gérée. Chaque domaine présente des défis uniques. Par exemple, dans l'éducation, il est essentiel de garantir l'équité et d'éviter la perpétuation des biais (Collin et Marceau, 2021). Dans le domaine juridique, il faut concilier l'efficacité accrue de l'IA avec le respect des droits fondamentaux et des principes de justice (Billion et Guillermin, 2019). En santé, il est crucial de garantir la confidentialité des données et la sécurité des patients (Gruson, 2019). En explorant de façon réflexive et collaborative les applications de l'IA et les transformations qu'elle engendre dans ces trois secteurs clés de la vie, nous pourrions mieux saisir les avantages et les risques qui y sont associés, ainsi que les défis spécifiques à chaque secteur afin de co-proposer des solutions adaptées. Il est donc essentiel d'évaluer et de discuter de manière approfondie les implications sociales et éthiques de l'intégration de l'IA dans ces trois secteurs.

## **Objectifs du symposium**

- Offrir une plateforme d'échanges, de partages et de réflexions pour comprendre les impacts de l'IA sur la formation et les pratiques des professionnelles/professionnels de l'éducation, du droit et de la santé, ainsi que sur les populations cibles servies par chaque secteur.
- Explorer les défis éthiques, sociaux et techniques propres à chaque secteur, telles que la protection de la vie privée, les discriminations algorithmiques, la responsabilité des décisions prises par les systèmes d'IA, et les principes directeurs nécessaires pour réguler et guider son développement et son utilisation éthique.
- Promouvoir la collaboration interdisciplinaire entre ces trois domaines critiques pour aborder de manière holistique les enjeux posés par l'IA et développer un réseau de chercheurs et de chercheuses experts et expertes de ces enjeux au sein de l'AIPDP.

## **Axes thématiques**

Les propositions de communications doivent s'inscrire dans au moins un, ou voire plus, des trois axes thématiques ci-après :

1. **L'IA dans le domaine de la santé** : Explorer l'intégration pédagogique de l'IA dans la formation des professionnelles et professionnels de la santé, son utilisation dans le diagnostic médical, la recherche pharmaceutique, la gestion des dossiers médicaux, ainsi que les défis éthiques liés à son utilisation en santé;
2. **L'IA dans le domaine de l'éducation** : Examiner les applications de l'IA dans les formations initiale et continue des professeurs et professeuses, les façons dont l'IA peut améliorer les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, la personnalisation de l'éducation avec les systèmes tutoriels intelligents, l'évaluation des apprentissages, et les défis éthiques liés à la fraude intellectuelle et l'utilisation des données des apprentissages (Learning Analytics);
3. **L'IA dans le domaine du droit** : Analyser l'utilisation pédagogique de l'IA dans la formation des professionnelles et professionnels du droit, les implications juridiques de l'IA, y compris la responsabilité juridique des systèmes d'IA, la protection des données, la régulation de l'utilisation de l'IA dans différents secteurs, et les défis posés par l'adaptation des cadres juridiques existants à l'IA.

## **Critères de sélection**

- Un titre de la communication (30 mots maximum)
- Un résumé de 300 mots (qui sera publié dans le programme)
- Clarté et pertinence de la problématique et des objectifs
- Clarté et pertinence de la méthodologie s'il y a lieu
- Qualité de la langue écrite
- Clarté et pertinence de la contribution

## **Modalités de proposition d'une communication au symposium**

- Les propositions de communication, incluant le titre (30 mots maximum) et un résumé (300 mots) doivent être envoyées à [symposium.IA@aipdp.org](mailto:symposium.IA@aipdp.org) au plus tard le **31 juillet 2024**.

## **Références bibliographiques**

- Billion, A. et Guillermin, M. (2019). Intelligence artificielle juridique : enjeux épistémiques et éthiques, Cahiers Droit, Sciences & Technologies, 8, 131-147. <https://doi.org/10.4000/cdst.774>
- Collin, S. et Marceau, E. (2021). L'intelligence artificielle en éducation : enjeux de justice. Formation et profession, 29(2), 1-4. URL: <https://doi.org/10.18162/fp.2021.a230>
- Gruson, D. (2019). Le numérique et l'intelligence artificielle en santé : surveillance généralisée ou avancée majeure ? Les Tribunes de la santé, 2(60), 23-29. URL: <https://www.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2019-2-page-23.htm>
- Le Cun, Y. (2019). Quand la machine apprend : la révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond. 394 pages, Paris (France) : Éditions Odile Jacob.